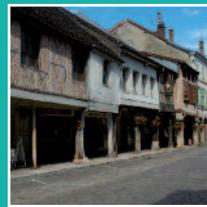


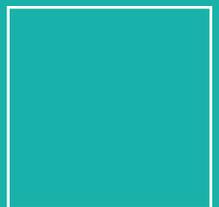


# RAPPORT D'ACTIVITÉ

des Services de l'Etat  
en Saône-et-Loire



# 2014



Page 4

## 1. Préserver l'emploi et soutenir le développement économique

Page 6

## 2. Garantir la sécurité des citoyens

Page 8

## 3. Garantir la cohésion sociale et l'égalité des chances

Page 10

## 4. Aménager le territoire et appuyer les collectivités territoriales

Page 12

## 5. Préserver et valoriser le patrimoine et la culture

Page 14

## 6. Organiser l'offre éducative

Page 16

## 7. Moderniser l'action de l'Etat

Page 18

## 8. L'Administration au service des usagers et des collectivités locales

Page 20

## 9. Les temps forts de la communication de l'Etat

Page 22

## 10. L'Etat en chiffres dans le département de la Saône-et-Loire



**Gilbert PAYET**  
Préfet de Saône-et-Loire

Le rapport d'activité des services de l'Etat présente de manière synthétique, mais non exhaustive, l'action des services de l'Etat dans le département. Il témoigne de la diversité des missions de l'Etat et de l'action quotidienne de l'ensemble des fonctionnaires d'Etat investis dans leur mission de service au public.

Les actions entreprises par l'Etat et ses opérateurs, sont le reflet des priorités fixées par le gouvernement pour le redressement de notre pays.

Ainsi, dans un contexte économique encore difficile, les services de l'Etat se sont prioritairement mobilisés, aux côtés des collectivités territoriales mais aussi des autres partenaires de l'action publique, en faveur de l'emploi et de l'aménagement du territoire, tout en veillant à la préservation des solidarités, garantes de la cohésion sociale.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires et la réforme de la politique de la ville ont nécessité une forte implication des services de l'Etat en 2014.

La sécurité des citoyens est une préoccupation constante. Aussi les services de l'Etat ont maintenu tout au long de l'année, leur engagement en faveur de la protection des populations à travers l'exercice des missions régaliennes de l'Etat, oeuvrant contre toute forme de délinquance : cette mobilisation a permis notamment d'amorcer un recul du nombre de cambriolages constatés dans le département.

Enfin, l'Etat s'est résolument engagé dans la modernisation de l'action publique et la simplification des relations de l'administration avec les usagers, avec comme objectifs une action plus efficiente et l'amélioration du service rendu aux usagers.

Comme vous pouvez le constater, les domaines d'action et les défis sont nombreux. Soyez assurés de la poursuite de l'engagement de l'Etat et de ses agents au service de l'intérêt général en Saône-et-Loire.

# PRÉSERVER

## l'emploi et soutenir le développement économique

En 2014, les services de l'État ont maintenu leurs efforts pour promouvoir l'emploi et soutenir le développement économique, en collaboration avec de nombreux partenaires.

### Promouvoir le développement économique

#### Soutenir les entreprises en difficulté

Plusieurs instances départementales interviennent pour venir en aide aux entreprises en difficulté et les accompagner le plus en amont possible.

- Ainsi, la cellule de veille et d'alerte précoce des entreprises en difficulté de la préfecture réunit, 2 fois par mois, l'ensemble des acteurs départementaux de l'économie et de l'emploi afin d'échanger et de partager des informations qui permettent de proposer des solutions adaptées aux problèmes rencontrés.

- La commission des chefs de services financiers et des représentants des organismes de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) s'est réunie dix fois en 2014 pour examiner les dettes fiscales et sociales de 47 dossiers d'entreprises en difficulté. Des plans d'apurement ont été accordés à 43 d'entre elles.

- La cellule opérationnelle de la médiation du crédit de la Banque de France est chargée d'ouvrir un espace de dialogue avec les organismes bancaires pour aider les entreprises qui rencontrent, avec leurs partenaires financiers, des difficultés de financement ou d'assurance-crédit : 11 dossiers examinés favorablement en 2014.

#### Revitaliser le territoire

6 conventions de revitalisation sont en cours d'exécution dans le département. Animées par chaque sous-préfet d'arrondissement en collaboration avec les services de l'unité territoriale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), elles contribuent à la création d'activités économiques nouvelles et donc de nouveaux emplois avec une dotation globale de 1,638 millions d'euros.

#### Contribuer à un paiement rapide des fournisseurs de l'État et des Collectivités Locales :

la maîtrise du délai de paiement des dépenses de l'État et du secteur public local constitue un objectif fort du gouvernement. Par le biais d'un suivi attentif et d'actions ciblées des services de la direction départementale des finances publiques en partenariat avec les ordonnateurs locaux en matière de contrôle, le délai global de paiement des dépenses de l'État a été de 15,6 jours sur l'année 2014.

#### Aider le secteur agricole

Les aides directes versées aux agriculteurs au titre de la PAC 2014 s'élèvent à 167 M€. 106 jeunes



Les contrats uniques d'insertion (CUI) associent

| Préserver l'emploi et soutenir le développement économique |

d'aide au poste. 2 378 481 euros ont été versés par l'État aux structures spécialisées comme les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires, les entreprises de travail temporaire d'insertion ou les ateliers et chantiers d'insertion. Ce secteur a employé 2 766 personnes parmi les plus éloignées de l'emploi.

formation et aide financière pour faciliter l'embauche et l'insertion professionnelle de personnes sans emploi dans le secteur marchand (CIE) et non marchand (CAE).

2 871 CUI-CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) ont été prescrits dans le secteur non-marchand, dont 433 cofinancés par le Conseil départemental. Le taux de réalisation des objectifs est de 105,78 % et l'engagement financier s'élève à près de 10 000 000 d'euros.

Dans le secteur marchand, 443 CUI-CIE (Contrat Initiative Emploi) ont été prescrits, dont 72 cofinancés par le Conseil Général soit un taux de réalisation de 99,6 % et un engagement financier de 750 000 euros.

Les contrats sont désormais conclus généralement pour une durée de 12 mois ce qui permet d'envisager plus sereinement la démarche d'insertion.

agriculteurs ont pu bénéficier de la dotation jeune agriculteur (DJA) pour un montant de 1,7 M€ (20 % État et 80 % FEADER) pour les aider à s'installer. Par ailleurs, 300 demandes de financement de prêts bonifiés ont été déposées qui ont donné lieu à une subvention équivalente à 1,6 M€ de crédits d'État.

En 2014, on enregistre une baisse du recours à l'activité partielle, accompagnée d'une augmentation notable du montant de l'indemnisation. Celle-ci s'explique par une modification de la législation et de la réglementation intervenue courant 2013 permettant de mieux indemniser les entreprises.

En 2014, l'activité partielle a concerné 5 428 salariés (7 567 en 2013). 188 703 heures ont été indemnisées au titre de l'activité partielle pour un montant de 1 455 378 euros (160 315 heures pour 977 340 euros en 2013).

### Soutenir l'emploi

#### Agir pour l'emploi des jeunes

La poursuite de la mobilisation des acteurs du service public de l'emploi a permis, pour la deuxième année consécutive, de dépasser l'objectif fixé au département : 749 contrats emplois d'avenir ont été signés contre les 682 attendus, soit un objectif atteint à 109,82 % pour un engagement financier de l'État de 3 270 000 €.

38 % des jeunes recrutés n'avaient aucun diplôme, 39,67 % ne disposaient que d'un diplôme de niveau V (brevet des collèges - CAP). 76 jeunes résidaient en Zone Urbaine Sensible (ZUS) et 172 en Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).

#### Agir pour les seniors

À la fin de l'année 2014, en cumul depuis l'origine du dispositif, 417 contrats de génération ont été signés en Saône-et-Loire soit plus d'1/3 des contrats bourguignons. 364 contrats ont été conclus dans des entreprises de moins de 50 salariés et 53 dans des entreprises de 50 à 300 salariés.

#### Agir pour les personnes éloignées de l'emploi

L'année 2014 a été marquée par une réforme importante de l'insertion par l'activité économique (IAE) avec l'entrée en vigueur d'un dispositif unique

### Actions marquantes

#### La mise en œuvre du pacte de responsabilité et de solidarité

Ce pacte décidé par le gouvernement pour renforcer la croissance a été présenté aux acteurs économiques du département à travers cinq réunions d'information, avec la collaboration du réseau inter-consulaire : 7 000 invitations conjointes ont été adressées pour ces rencontres. Ces réunions ont permis d'expliquer les mesures mises en place et de donner des réponses concrètes aux questions posées par les chefs d'entreprises de Saône-et-Loire.

#### Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Dans le cadre de la mise en œuvre du pacte de responsabilité, le CICE a vocation à encourager l'investissement, l'innovation et l'emploi des entrepreneurs par la réduction des coûts salariaux des entreprises (économie d'impôt équivalente à 6 % de la masse salariale inférieure à 2,5 fois le SMIC).

En Saône-et-Loire, les réductions d'impôt au titre du CICE pour les entreprises ont représenté, au total, un montant de 37,6 millions d'euros en 2014. Elles ont bénéficié à 7563 entreprises de Saône-et-Loire.

#### L'organisation des assises de la commande publique

Le préfet de la Saône-et-Loire a organisé conjointement avec les fédérations du bâtiment et des travaux publics, le président du conseil départemental et le réseau inter-consulaire, les assises départementales de la commande publique et privée. Cette manifestation, destinée à l'ensemble des professionnels des travaux publics, a été l'occasion d'effectuer une revue des projets du département envisagés à moyen terme. Elle a permis de constater que plusieurs projets d'envergure permettront aux investisseurs publics de soutenir l'activité des entreprises locales dans une période économique difficile.

#### L'instauration du réseau des ambassadeurs des marchés publics

Le médiateur national des marchés publics est venu, à l'invitation du préfet de Saône-et-Loire, déployer le réseau des ambassadeurs des marchés publics dans le département. Ce réseau, constitué de représentants de chefs d'entreprises locales, a vocation à accompagner les acteurs de la commande publique dans la passation et l'exécution de leurs marchés. Réuni régulièrement, il permet d'échanger sur la pratique de l'achat public et de proposer des pistes d'actions pour que la commande publique intervienne comme un levier de la croissance économique.

### CHIFFRES CLÉS

3314

contrats aidés en Saône-et-Loire en 2014 représentent un engagement financier de 10,75 millions d'euros.

417

contrats de génération ont été signés en Saône-et-Loire en cumul depuis l'origine du dispositif.

749

emplois d'avenir ont été signés en 2014 en Saône-et-Loire.

# GARANTIR

## la sécurité des citoyens

La protection des personnes et des biens est une mission régalienne de l'Etat qui recouvre différentes dimensions : ordre public, sécurité routière, sécurité civile, sanitaire, alimentaire, etc. : la sécurité mobilise quotidiennement plusieurs centaines d'agents au service des citoyens du département.

### La sécurité publique

La lutte contre les atteintes aux biens et les violences aux personnes constitue une priorité d'action pour les forces de l'ordre. Un effort important a porté sur la lutte contre les cambriolages avec la poursuite de la mise en œuvre du plan départemental de lutte dit VIGICAMBRI 71.

En 2014, 2 592 cambriolages ont été constatés contre 2 610 en 2013 soit une baisse de 1 %. Ce résultat met fin à 5 années de hausse consécutive. Le taux d'élucidation progresse avec 13,92 % en 2014 contre 11,88 % en 2013 et 9,94 % en 2012.

### La sécurité routière

L'année 2014 marquant une inflexion dans l'amélioration constatée en 2013, avec une hausse du nombre d'accidents, de tués et de blessés, une forte mobilisation dans la politique de prévention et de répression doit être maintenue. Le pôle Sécurité routière de l'Etat œuvre en ce sens en permanence. La direction départementale des territoires (DDT) planifie et organise des opérations de prévention et de sensibilisation au travers du plan départemental annuel d'actions de sécurité routière (PDASR). Grâce à son réseau de 72 bénévoles IDSR (intervenants départementaux de sécurité routière), 230 actions ont été menées en 2014 correspondant à plus de 340 demi-journées. Plus de 23 000 personnes, dont une grande majorité de jeunes, ont ainsi été sensibilisées aux enjeux prioritaires tels que les 2 roues motorisées, l'alcool, les stupéfiants et la vitesse. Au-delà des actions de prévention, la présence des forces de l'ordre sur les principaux axes accidentogènes des routes demeure nécessaire.

1545 suspensions administratives du permis de conduire ont été prononcées dans le département (1496 en 2013) dont 469 pour excès de vitesse (457 en 2013), 903 pour alcoolémie (884 en 2013) et 173 pour usage de produits stupéfiants (155 en 2013). 277 permis de conduire ont été annulés après la perte totale des points (316 en 2013).

### La sécurité sanitaire et la protection du consommateur

Les inspecteurs de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) veillent sur la qualité et la sécurité des aliments à chacun des



maillons de la chaîne alimentaire, de l'élevage des animaux jusqu'à la remise des aliments aux consommateurs. Ils s'assurent de la sécurité des produits non alimentaires et des services et veillent à la loyauté des informations données aux consommateurs.

Ils contrôlent l'application des réglementations permettant de lutter contre les maladies d'origine animale transmissibles à l'homme et celles relatives au bien-être animal. Ils procèdent également à des inspections des entreprises et surveillent la contamination des denrées alimentaires et des produits non alimentaires par la réalisation de prélèvements dans le cadre de plans de contrôle et de surveillance.

En 2014, 7 arrêtés préfectoraux de fermeture administrative ont été signés à l'encontre d'établissements (restaurants, artisans des métiers de bouche et un centre de bronzage) qui présentaient des non-conformités graves susceptibles d'entraîner des risques pour la santé publique ou la sécurité des consommateurs. Ces établissements n'ont pu reprendre leur activité qu'après la mise en place de mesures correctives demandées (travaux de rénovation, nettoyage, formation à l'hygiène...).

### La qualité de l'eau destinée à la consommation humaine

Les services de l'ARS assurent le contrôle sanitaire des captages et unités de distribution de l'eau. Actuellement, dans le département, 205 captages disposent d'une protection réglementaire. Ils représentent 57,4 % des ouvrages et alimentent 85,9% de la population.

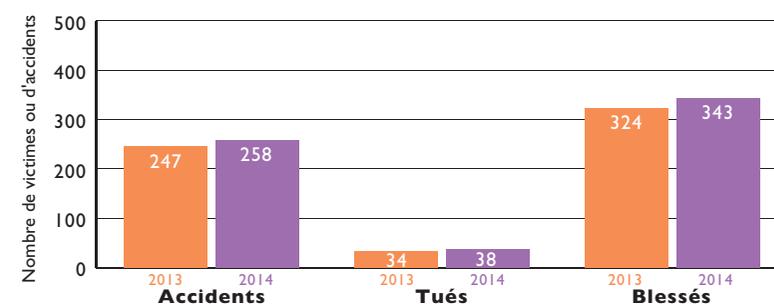
Une politique plus ferme à l'égard des non-conformités bactériologiques de l'eau potable a été mise en application dès le 1er mai 2014. 17 communes ont connu des interdictions de consommation de l'eau distribuée en raison de contaminations bactériologiques.

### Les installations classées pour la protection de l'environnement

En 2014, les services en charge des installations classées, à savoir la DDPP et l'unité territoriale de la direction régionale de l'environnement, de

I Garantir la sécurité des citoyens I

### Evolution de l'accidentologie en Saône-et-Loire entre 2013 et 2014



l'aménagement et du logement (UT DREAL), ont mené une activité soutenue. La DDPP contrôle les installations classées pour la protection de l'environnement dans les secteurs de l'élevage et de l'agroalimentaire. Ce service a conduit en 2014, 54 contrôles permettant de veiller au respect des conditions de fonctionnement des établissements pour limiter leur impact environnemental en particulier dans les zones vulnérables du département. L'UT DREAL, en charge des autres installations classées, a effectué 191 visites d'inspections d'installations classées et d'exploitations de carrière, qui ont donné lieu, pour 32 établissements, à une proposition de mise en demeure.

### La sécurité civile

#### Le dispositif départemental ORSEC

L'année 2014 a vu aboutir les 2 plans ORSEC consacrés aux aéroports de Saint Yan et Champforgeuil qui prévoient l'organisation des secours sur l'emprise des aéroports ainsi que sur les zones de proximité. Un exercice grandeur nature a permis de s'assurer de la pertinence du dispositif sur l'aéroport de Champforgeuil.

#### Sécurité des épreuves sportives

Le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile a instruit 206 dossiers d'épreuves sportives, pour lesquels 78 autorisations et 128 récépissés de déclaration ont été délivrés aux organisateurs.

### Faits marquants

#### Les inondations des 4 et 5 novembre 2014

Le Chalonnais et le Charolais ont connu des niveaux de précipitations historiques avec plus de 130 mm en 24 heures sur le secteur de Chalon-sur-Saône. Les services de secours ont été particulièrement sollicités avec plus de 1 000 interventions pour le SDIS dont 11 mises en sécurité de personnes. 12 établissements scolaires ont été temporairement fermés. 58 communes ont demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

**Signature le 17 décembre 2014 d'une convention de partenariat avec les débitants de tabac par laquelle** le syndicat des débitants de tabac et les pouvoirs publics se fixent pour objectif commun de lutter plus efficacement contre les atteintes envers les commerces de débits de tabac.

**Lutte contre le travail illégal dans le secteur du bâtiment :** 2 conventions ont été signées le 4 juillet 2014 et le 2 décembre 2014 par le préfet, les 2 procureurs de la République et les présidents départementaux de la CAPEB et la FFBTP. Elles définissent les modalités d'échanges d'informations entre les services de l'Etat, les parquets, et la fédération départementale du bâtiment ainsi que les obligations de chacune des parties en matière de communication.

### CHIFFRES CLÉS

63

demandes d'intervention du service de déminage ont été enregistrées

5 194

résidences ont bénéficié du dispositif de surveillance « opération tranquillité vacances », dispositif gratuit, mise en œuvre à la demande des administrés qui s'absentent de leurs domiciles même pour seulement quelques jours.

67

plans communaux de sauvegarde (PCS) sont achevés à la fin de l'année 2014, soit un taux de réalisation de 59 %.

Près de 101 000 heures

ont été consacrées par les forces de l'ordre à la sécurité routière (actions de contrôle et de prévention).

706

établissements ont été contrôlés par les services de l'Etat dans le cadre de l'opération interministérielle vacances 2014

72

communes de Saône-et-Loire ont choisi d'adhérer au dispositif de participation citoyenne (voisins vigilants) dont 19 pour l'année 2014.

# GARANTIR

## la cohésion sociale et l'égalité des chances

Les services de l'Etat se sont mobilisés pour renforcer la cohésion sociale et lutter contre les exclusions qui menacent le "vivre ensemble".

En 2014, l'action des services de l'Etat s'est axée sur 3 priorités : la jeunesse, la mise en place de la nouvelle politique de la ville et le logement.

### Vie associative et citoyenneté

**Dispositif "service civique" :** en 2014, 64 jeunes se sont engagés dans une mission de service civique, soit 10 de plus qu'en 2013. Au total, en 4 ans, ce sont 239 services civiques qui ont été accomplis dans le département.

### Promouvoir et animer le tissu associatif

Soutien à la pratique du sport : dans le domaine des activités sportives et physiques, ce sont 822 798€ qui ont bénéficié au développement des activités de 233 associations du département. Les projets concernant les personnes éloignées des pratiques sportives ainsi que les habitants des territoires prioritaires (quartiers de la politique de la ville ou zones de revitalisation rurales) ont été soutenus.

### Une nouvelle étape de la politique de la ville

#### Prorogation des CUCS

La géographie prioritaire des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), définie en 2007 entre l'Etat les 4 collectivités du Grand Chalons, de Mâcon, d'Autun et de la Communauté urbaine du Creusot-Montceau, a été prorogée pour l'année 2014. Au total, 986 000€ ont été alloués pour soutenir 145 projets en faveur de l'égalité des chances et de la lutte contre la délinquance sur ces territoires. Des missions de médiation sociale ont été confiées à 19 adultes-relais.

#### Préparation de la nouvelle géographie prioritaire de la ville

Les services de l'Etat en lien avec les collectivités territoriales concernées ont travaillé au cours de l'année 2014 à la refonte de la géographie prioritaire au regard d'un critère unique : le revenu des habitants. Fin 2014, les périmètres des 13 nouveaux quartiers éligibles, répartis sur 6 communes, ont été validés. Le préfet a mis en place une équipe interministérielle et une stratégie départementale a été définie avec les collectivités et les opérateurs, afin d'élaborer en 2015 les nouveaux contrats de ville. En juillet 2014, un comité départemental plénier a été créé et depuis octobre 2014, des comités de pilotage ont été constitués sur les 4 territoires concernés pour établir des diagnostics locaux et définir de futurs enjeux et orientations, sur lesquels les appels à projets 2015 s'appuieront.

#### Rénovation urbaine et logement social

Avec 4 conventions signées (Mâcon, Chalons,



Creusot-Montceau et Autun), les projets de renouvellement urbain représentent plus de 410 millions d'euros d'investissement et un financement par l'ANRU de 80 millions d'euros.

Achévé en 2014, ce programme fait ressortir un bilan très positif. La rénovation du quartier Marbé à Mâcon a été primée par l'ANRU en raison de sa qualité urbaine. Les avenants de fin de convention ont été signés pour les plans de rénovation urbaine (PRU) d'Autun et du Creusot-Montceau.

A Chalons, le délégué du préfet a réalisé deux « diagnostics en marchant », soutenus par l'Acsé, afin de remobiliser les partenaires publics dans les quartiers du Stade-Fontaine-aux-Loups.

Le parc des logements privés de la Saône-et-Loire est caractérisé par son ancienneté : 45 % du parc a été construit avant 1948. Aussi, la rénovation du parc privé est un enjeu majeur pour lequel la DDT a mis en œuvre 8 dispositifs opérationnels couvrant près de la moitié de la population du département (notamment via des OPAH, opérations programmées de rénovation de l'habitat). La précarité énergétique concerne l'ensemble du département, aussi le programme "Habiter mieux" a rencontré un franc succès : le nombre de dossiers déposés a augmenté de 62% par rapport à 2013. La rénovation énergétique de 677 logements a été financée par ce biais, soit plus de 7,8 M€ d'aides d'Etat accordées, générant 13,5 M€ de travaux.

Parallèlement, des actions de réhabilitation et d'accession sociale à la propriété ont été financées en PLUS-PLAI : 161 logements ont été agréés, 83 prêts sociaux accordés en 2014 par les services de la direction départementale des territoires (DDT).

### Lutte contre les exclusions, les inégalités sociales et les discriminations

#### Protection et prise en charge des publics en errance

L'Etat a consacré en 2014 presque 7 M€ à la prise en charge des personnes mal logées ou sans abri (en hausse de 2,3%). La priorité est d'orienter au plus vite

Garantir la cohésion sociale et l'égalité des chances

et au mieux les personnes vers une structure d'accueil adéquate, d'hébergement et d'insertion, et de permettre à celles qui sont dirigées vers les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) d'accéder à un logement autonome : 131 personnes ont été concernées en 2014, portant sur 62 logements.

#### Garantie du droit d'asile

Le rééquilibrage régional des arrivées des primo demandeurs en Bourgogne se poursuit avec une hausse relative de plus de 3% de la part des demandeurs d'asile traitée par la Saône-et-Loire (28%) et la création de 35 places supplémentaires en

centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), soit au total 310 places ouvertes. L'Etat a consacré 3,893M€ pour la mise en œuvre de cette politique en Saône-et-Loire, soit une augmentation de 18% sur un an.

#### Protection juridique des personnes majeures

Le nouveau schéma régional des activités tutélaires 2014-2018 a été arrêté par le préfet de région et publié le 19 décembre dernier. La part de l'Etat reste stable, à hauteur de 46% de la dotation globale (soit 2,5M€). Dix-sept mandataires individuels (+3 en 2014) sont mobilisés en Saône-et-Loire.

#### Soutien aux personnes reconnues handicapées :

L'Etat a participé à hauteur de 596 000€ au fonctionnement de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

### Actions marquantes

**Les Assises départementales de la jeunesse** se sont tenues le 12 décembre 2014, réunissant plus d'une centaine de jeunes, d'élus et de professionnels. Objectifs : associer les jeunes au débat public et leur permettre de témoigner et de confronter leurs points de vue aux institutions, élus et professionnels sur les thématiques suivantes :

- entrer dans la vie active (emploi, mobilité, logement, ressources) ;
- participer et s'engager dans la société.

Cet événement a permis de mettre en lumière les besoins d'expression et d'échange des jeunes : un réseau d'intervenants jeunesse devrait être créé ainsi que des espaces d'expression citoyenne.

#### Le plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes

(2014-2016) a été signé le 11 septembre ; il a pour objectif de ne laisser aucune violence déclarée sans réponse pénale, sanitaire ou sociale. Treize actions seront conduites en ce sens d'ici à 2016.

Un numéro dédié a été mis en place, le 3919, et la délégation régionale aux droits des femmes a mis en œuvre des formations pour les professionnels, les institutionnels et les associatifs.

### CHIFFRES CLÉS

**+ 62 %** 677 dossiers « habiter mieux » ont été engagés en faveur de la rénovation énergétique.

**131** personnes ont pu accéder à un logement autonome en 2014, suite à l'accompagnement mis en œuvre par les CHRS.

**13** la nouvelle politique de la ville concernera 13 quartiers prioritaires et 6 communes, par le biais de contrats pluriannuels (2014-2020).

**239** c'est le nombre de jeunes qui se sont engagés dans un service civique, depuis sa mise en place en 2010.

# AMÉNAGER

## le territoire et appuyer les collectivités territoriales

### Poursuite de la démarche de rationalisation de l'intercommunalité

La rationalisation des établissements publics de coopération intercommunale s'est poursuivie avec la dissolution d'un SIVOM et d'un SIVU.

La Saône-et-Loire compte début 2015, 31 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, 172 syndicats (contre 175 au 1er janvier 2014) dont 115 SIVU, 23 SIVOM et 34 syndicats mixtes, et 1 pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) issu de la transformation automatique d'un syndicat mixte de pays.

### Lancement des travaux de la 1<sup>ère</sup> phase du programme d'accélération de la mise à 2X2 voies de la RCEA

La première phase du programme 2015-2020 d'accélération de la mise à 2X2 voies de la RCEA, estimée à 209 M€, fait l'objet d'un cofinancement à hauteur de 30 M€ par les collectivités que sont le Conseil régional de Bourgogne, le Conseil départemental de Saône et Loire et la Communauté Urbaine Creusot-Montceau, co-financement entériné par la signature d'une convention le 15 octobre 2014.

L'année 2014 marque le début opérationnel du programme, avec notamment des travaux qui ont démarré en septembre 2014 sur une première section sur le Col des Vaux.

En accompagnement du programme d'accélération, des travaux de mise en sécurité de la RCEA ont été poursuivis sur les branches nord et sud sous maîtrise d'ouvrage de la DIR Centre-Est dans la continuité de programmes antérieurs. Pour 2014-2015, ce sont près de 1,5 million d'euros de travaux qui sont programmés sur les sections non aménagées sur la période 2014 - 2025.

### A l'instar de 2013, l'année 2014 se caractérise par une activité soutenue en matière d'urbanisme

En 2014, la direction départementale des territoires a accompagné 128 procédures d'urbanisme (contre 105 en 2013) : 4 schémas de cohérence territoriale (SCoT), 3 plans locaux de l'urbanisme intercommunaux, 64 élaborations ou révisions de documents d'urbanisme, 20 élaborations ou révisions de cartes communales.

8 500 autorisations d'urbanisme ont été instruites en



un montant de 1 180 511 € dont 1 079 158 € pour des opérations réalisées dans le cadre du volet territorial du CPER (contrats de pays et d'agglomération). A noter que 111 853 € ont été alloués au fonctionnement des relais de services publics (RSP).

### Les subventions pour travaux divers d'intérêt local

En 2014, 132 opérations ont été financées pour un

2014 contre 12 500 en 2013 du fait du transfert de l'instruction à certaines collectivités. 110 autorisations ont été soumises à l'avis de la CDCEA (commission départementale de consommation des espaces agricoles).

A noter, le SCOT du Charolais-Brionnais couvrant 128 communes a été approuvé le 30 octobre 2014.

### La préservation de l'environnement

160 récépissés de déclaration ont été délivrés pour des installations industrielles et agricoles (172 en 2013) 12 autorisations délivrées, dont 3 carrières (9 autorisations accordées en 2013) 4 dossiers ont relevé de la procédure d'enregistrement, dont 1 pour une carrière (6 en 2013).

32 arrêtés de mise en demeure ont été édictés à l'encontre d'exploitants ne respectant pas les prescriptions réglementaires (41 en 2013).

3 déclarations d'utilité publique des pompages et des périmètres de protection autour des puits de captage d'eau potable ont été prononcées.

### Les outils financiers de l'Etat au service des territoires

#### La dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

En 2014, la DETR a permis de financer 213 projets (équipements scolaires et périscolaires, en faveur de l'enfance et de la jeunesse, accueil des services publics, maisons de santé, aménagements de sécurité et d'accessibilité des centres bourgs...) portés par des communes, syndicats intercommunaux et communautés de communes, pour un montant total de 8 763 412 €.

A souligner : l'enveloppe DETR affiche une régulière augmentation depuis 2011 (+5,62 % depuis 2011 et +2,83 % de progression en 2014 par rapport à 2013).

#### Le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)

En 2014, 59 opérations ont été subventionnées pour

## I Aménager le territoire et appuyer les collectivités territoriales I

montant de 1 061 120 €.

#### Les concours financiers globaux de l'Etat aux collectivités locales

En 2014, ces concours financiers ont représenté près de 413 millions d'euros dont notamment 289 millions au titre de la dotation globale de fonctionnement (DGF), 8 893 523 euros au titre de la dotation générale de décentralisation (DGD). Le FCTVA a représenté 37 130 765 euros en 2014.

#### Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

à vocation péréquatrice en faveur des ensembles intercommunaux les plus défavorisés a représenté en 2014 un solde positif global pour la Saône-et-Loire de 5 642 558 €.

## Actions marquantes

### Négociation autour du CPER 2015-2020 et signature d'un protocole d'accord :

le contrat de plan Bourgogne Etat/Région 2015-2020 répond à deux objectifs : formaliser l'engagement de l'Etat et de la région au service d'une stratégie négociée d'investissements pour la compétitivité, la croissance et l'emploi, et accompagner la réforme territoriale qui fera des régions Bourgogne et Franche-Comté une seule région dès le 1er janvier 2016.

Le 15 décembre 2014, un protocole d'intention a été signé par le Premier ministre et le président du Conseil régional de Bourgogne, actant le montant des crédits mobilisés sur les 6 prochaines années pour la Bourgogne par l'Etat et la Région, soit près de 600 M€.

### Tournus : candidature retenue à l'AMI pour la revitalisation du centre bourg

La ville de Tournus en lien avec la communauté de communes du Toumugeois a présenté un projet à l'Appel national à Manifestation d'Intérêts (AMI) portant sur le projet de revitalisation du centre-ville ancien. Cette candidature a été retenue le 26 novembre 2014 par le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

284 000 euros de crédits d'Etat (FNADT) ont été délégués à la ville de Tournus pour le volet ingénierie du projet qui représente un coût prévisionnel de 410 000 euros sur 3 ans.

Des crédits "aide à la pierre" et ANAH pourront par ailleurs être mobilisés pour l'accompagnement de la revitalisation du centre de Tournus.

### Adoption du schéma départemental des carrières

Adoption, le 24 avril 2014, du schéma départemental des carrières dont la procédure de révision avait été engagée par la commission des carrières le 5 mai 2011. Outil de planification à l'usage des décideurs, il définit les conditions générales d'implantation des carrières dans le département, prend en compte l'intérêt économique national, les ressources et besoins en matériaux du département et des départements voisins, la protection des paysages, des sites et des milieux naturels sensibles et la nécessité d'une gestion équilibrée de l'espace. Il fixe également les objectifs à atteindre en matière de remise en état et de réaménagement des sites.

## CHIFFRES CLÉS

31

EPCIFP au 1er janvier 2015 :

- 28 communautés de communes,
- 2 communautés d'agglomération,
- 1 communauté urbaine.

213

projets communaux  
ou intercommunaux  
financés en 2014 au  
titre de la DETR.

1

création de  
commune  
nouvelle :  
Clux-Villeneuve.

59

opérations  
soutenues  
par le  
FNADT.

# PRÉSERVER

## et valoriser le patrimoine et la culture

### La protection et valorisation du patrimoine

#### Soutenir l'entretien et la restauration des monuments historiques

L'État a consacré 2,2M€ aux monuments historiques de la Saône-et-Loire : entretien des monuments d'État (travaux d'entretien et de restauration de la cathédrale d'Autun et de ses collections notamment), restauration de monuments ou objets mobiliers privés (0,7M€) : châteaux de Brancion, Couches, Germolles et prieuré de Blanot.

6 nouveaux chantiers ont démarré en 2014 pour lesquels des financements Etat ont été octroyés : l'ancien cloître St-Vincent de Chalon-sur-Saône, les églises romanes d'Iguerande, Ougy à Malay, Milly-Lamartine et Laizé, ainsi qu'une première intervention de mise en sécurité sur la tour Malakoff de l'ancien puits de mine Hottinguer à Epinac.

#### Archéologie préventive

Baisse sensible du taux de prescription de diagnostic (13 % en 2014 contre 23 % en 2013).

A noter, les diagnostics archéologiques prescrits dans le cadre des travaux d'aménagements de la route RCEA et du tracé du gazoduc Val de Saône et de ses installations annexes.

#### Le patrimoine architectural et urbain - promotion de la qualité architecturale en Saône-et-Loire

Conduite d'études en vue de l'élaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Tournus, sous la maîtrise d'ouvrage de l'Etat en collaboration étroite avec la municipalité.

La Saône-et-Loire compte 605 édifices protégés au titre des Monuments Historiques dont 375 monuments inscrits, 195 monuments classés et 35 protections mixtes.

9 avis ont été rendus sur les nouvelles demandes de protection au titre des Monuments Historiques, dans le cadre de la Commission Régionale du Patrimoine et

des Sites (CRPS) avec 7 nouvelles protections en 2014 (5 Inscrits et 2 classés au titre des Monuments Historiques), 2 extensions de protections.

### La promotion de la culture

#### Politique muséale dans le département

La Saône-et-Loire comporte le plus grand nombre de musées au niveau régional : 24 musées de France (sur 68 pour la Région) auxquels s'ajoutent 12 sites annexes pour les écomusées de la Bresse bourguignonne et du Creusot-Monceau.

La DRAC a apporté son soutien en 2014 à 10 musées de Saône-et-Loire (les musées d'Autun, Chalon (2), Mâcon, Paray-le-Monial, Tournus, Le Creusot, Pierre de Bresse, Louhans, Solutré), dans les différents dispositifs d'aides pour le récolement, la numérisation, l'inventaire, la conservation et la restauration des collections, des publications, expositions ou enrichissement des collections.

L'État a consacré 217 490 euros à la politique muséale, soit 56% de l'enveloppe régionale dévolue aux musées.

#### Soutien apporté à la création contemporaine : 2 578 000 euros de crédits Etat

La Saône-et-Loire dispose de 3 scènes nationales à Mâcon, Chalon-sur-Saône et au Creusot présentant une programmation très variée en musique, danse et théâtre notamment.

La ville de Chalon-sur-Saône est aussi identifiée en France comme la ville accueillant les arts de la rue avec son festival qui rassemble un nombreux public (amateurs et professionnels) et l'existence d'une structure labellisée CNAR au niveau national (centre national des arts de la rue).

I Préserver et valoriser le patrimoine et la culture I

A noter, en 2014, ouverture des nouveaux locaux du Crescent à Mâcon, travaux financés à hauteur de 300 000 euros par des crédits Etat-culture.

- L'État-culture est intervenu en faveur du cinéma en Saône-et-Loire. Concernant l'exploitation cinématographique, le département se signale par le réseau d'établissements cinématographiques le plus important de la région, principalement constitué d'établissements à un ou deux écrans en zones rurales : 23 établissements (dont un circuit itinérant) pour 50 écrans.

On constate une forte hausse de la fréquentation cinématographique en lien avec l'ouverture d'un multiplexe à Mâcon : plus de 110 000 entrées en 2014. La numérisation du parc, grâce notamment aux aides du CNC (Centre National du Cinéma), est achevée en Saône-et-Loire.

En 2014, 13 établissements ont obtenu le classement « art et essai ». Les subventions du CNC au titre de l'art et essai s'élèvent en 2014 à 86 600 €. La Saône-et-Loire reste le département de Bourgogne le plus dynamique dans la diffusion du cinéma d'art et essai.

#### L'action de l'Etat en faveur du livre et de la lecture mais aussi en faveur des archives, de la langue française et des langues de France se caractérise par des actions de nature différente.

Pour la lecture publique, l'année 2014 aura été marquée à Autun par l'important projet d'extension de la bibliothèque municipale classée (gérée par la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan) dans le cadre d'une restructuration globale du bâtiment de l'Hôtel de Ville. Il s'agit de l'un des projets les plus importants actuellement prévus en Bourgogne. Ce projet devrait permettre à la fois d'inscrire la future médiathèque comme chef de file du réseau intercommunal constitué de 47 communes et de mieux valoriser le fonds ancien.

L'État a apporté 58 500 euros en soutien à la politique du livre et de la lecture.

Achèvement de l'étude menée pour l'aménagement de l'extension des Archives départementales à Mâcon, complètement saturées : la réalisation de ce projet sera donc prévue pour les années 2015-2016 ; l'Etat devrait intervenir à hauteur de 190 000 euros pour ces travaux.

### CHIFFRES CLÉS

2,2 M€

dédiés aux monuments  
historiques de la  
Saône-et-Loire en 2014.

279 992 €

montant de la  
DGD bibliothèque  
versée en 2014.

7

nouvelles protections  
de sites patrimoniaux  
en 2014.

2 578 000 €

soutien apporté par  
l'Etat à la création  
contemporaine.

# ORGANISER

## L'offre éducative

L'éducation nationale est aujourd'hui engagée dans une profonde mutation, initiée par la loi de refondation de l'école du 9 juillet 2013, qui touche l'ensemble de ses dimensions : organisation du temps scolaire ; formation des enseignants ; redéfinition du socle commun de connaissances ; de compétences et de culture ; nouveaux programmes ; réforme de l'éducation prioritaire ; réflexions sur l'évaluation ; plan numérique pour l'école ...

### L'organisation du temps scolaire

L'année 2014 a été marquée par la généralisation de nouvelles formes d'organisation du temps scolaire permettant de répartir le temps d'enseignement sur 9 demi-journées, et ainsi de libérer du temps l'après midi pour les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Depuis la rentrée 2014-2015, 95,5% des écoles ont opté pour travailler le mercredi matin tandis que 0,5% d'entre elles ont choisi le samedi matin. De plus, 135 territoires ont élaboré un Projet Éducatif Territorial (PEDT), dans le cadre communal ou intercommunal, pour favoriser la complémentarité des temps éducatifs.

Sur le plan financier, 388 communes sur 395 ont bénéficié du premier tiers du fonds d'amorçage pour un montant global de 952 459 €, au titre de l'année scolaire 2014-2015. A cela s'ajoutent 82 000 euros mobilisés en vue de l'accompagnement du développement de politiques éducatives territoriales de qualité et 9 000 euros pour l'organisation de 3 journées de formation ouvertes gratuitement aux communes, sur l'ensemble du département, pour réfléchir sur les objectifs, les moyens et la forme d'un projet éducatif de territoire (PEDT).

### Les dispositifs de l'éducation prioritaire

En décembre 2014, une nouvelle carte des réseaux de l'éducation prioritaire qui permet une approche plus fine des disparités territoriales au sein d'un département, voire d'une ville, tout en prenant en compte l'évolution des contextes locaux depuis la précédente carte de l'éducation prioritaire, a été présentée.

### La formation des maîtres

Dans le cadre de la refondation de l'école, une attention particulière est accordée à la formation des enseignants, notamment grâce à l'école supérieure du

professorat et de l'éducation (ESPE). Aussi, dès la deuxième année de Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, 64 professeurs des écoles fonctionnaires stagiaires (PEFS) exercent à mi-temps des fonctions d'enseignant dans les écoles du département tout en poursuivant leur formation à l'ESPE. Ils bénéficient également de formations organisées par les services de la DSDEN de Saône-et-Loire, tout comme 57 autres PEFS exerçant d'ores et déjà à temps-plein dans le département.

### Promouvoir la réussite des jeunes en luttant contre l'absentéisme et le décrochage scolaires

L'année scolaire 2013-2014 a connu une baisse sensible du nombre d'élèves concernés par l'absentéisme. Ce nombre est passé de 945 à 817, soit une baisse de 13,5%. En 2014, la DSDEN a mené une réflexion sur le développement d'une application ayant deux objectifs principaux, d'une part, faciliter l'identification et le signalement de l'absentéisme de façon à en améliorer le traitement dans le cadre d'un travail concerté et efficace et d'autre part, mettre à disposition de tous les acteurs de l'Éducation nationale un outil unique et harmonisé.

S'agissant du décrochage scolaire, 346 jeunes ont été reçus en 2013-2014, dans le cadre des entretiens de situation de la Mission de Lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), 168 ont été scolarisés pendant le premier trimestre, 8 ont signé un contrat d'apprentissage, 4 ont accédé à une formation inscrite dans le programme régional et 134 ont bénéficié d'un accompagnement MLDS pendant l'année scolaire pour travailler leur projet et retrouver une solution de formation ou d'insertion.

I Organiser l'offre éducative I

## CHIFFRES CLÉS

196

personnes accompagnent des élèves en situation de handicap, en Saône-et-Loire, au 31 décembre 2014.

695

personnes accompagnent des élèves en situation de handicap, en Saône-et-Loire, au 31 décembre 2014.

49 CLIS\*  
et  
23 ULIS

permettent la scolarisation d'élèves en situation de handicap, dans le département.  
\*classes pour l'inclusion scolaire et \*unités localisées pour l'inclusion scolaire.

## Actions innovantes

### R-ubiq, un robot de télé-présence expérimenté en Saône-et-Loire

Le projet R-ubiq est un projet éducatif, pédagogique, innovant et industriel dans le cadre d'un partenariat public – privé. Il a vocation à lever les obstacles à la réussite des élèves exclus de l'école pour des raisons de santé (gravement malades ou accidentés), il repousse les limites spatio-temporelles qu'impose encore la visioconférence classique. Mobile, il se déplace de classe en classe, va en récréation et peut aller aussi dans les salles spécialisées des établissements scolaires ou les ateliers. Souple, il permet au jeune malade d'être présent en cours en temps réel ou en différé s'il est indisponible (à des moments où la priorité est aux soins). Innovant sur le plan technologique, il bouscule les cadres traditionnels du cours et oblige à un recentrage sur le « comment faire réussir » cet élève.

### Le numérique au service des apprentissages :

Canopé-académie de Dijon (ex CRDP) en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) de la Saône-et-Loire propose un dispositif de prêt de tablettes numériques aux écoles primaires du département.

Ce projet mené en étroite concertation avec le Délégué Académique au Numérique (DAN) a été lancé officiellement le 17 septembre 2014, à l'occasion de l'université numérique d'automne (UNA) et s'inscrit dans le plan «Faire entrer l'école dans l'ère du numérique».

Ce système de prêt doit permettre à des enseignants des écoles primaires de Saône-et-Loire d'expérimenter des usages du numérique en rapport avec ce nouvel outil afin notamment d'en qualifier des utilisations pertinentes. Ce projet doit également permettre aux personnels impliqués dans ce dispositif de développer des compétences dans les usages pédagogiques des tablettes.

## Effectifs des élèves et étudiants à la rentrée 2014

	Public		Privé sous contrat		TOTAL	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
1 <sup>er</sup> degré	46 868	46 394	3 692	3 751	50 560	50 145
Second degré	36 779	36 958	5 335	5 205	42 114	42 163
Enseignement supérieur	2 684	3 074	268	274	2 952	3 348
Enseignement agricole*	*1000	*1015	1 056	983	2 056	1 998
<b>TOTAL</b>	<b>87 331</b>	<b>87 441</b>	<b>10 351</b>	<b>10 213</b>	<b>97 682</b>	<b>97 654</b>

\* Les effectifs DIMA (dispositifs d'initiation aux métiers de l'alternance) ne sont plus comptabilisés

## Résultats des examens 2014 en Saône-et-Loire

	Diplôme national du Brevet		CAP-BEP		Bac professionnel		Bac technologique		Bac général	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
<b>Candidats admis</b>	5422	5275	2662	2550	1088	1289	824	876	2438	2431
<b>% réussite</b>	84,26	85,62	84,00	85,3	78,4	82,3	87,4	91,3	93,5	93

# MODERNISER

## l'action de l'Etat

### L'adaptation de l'administration

#### La réforme de l'Etat territorial

Le gouvernement a initié en 2014 une réforme de l'administration territoriale de l'Etat en parallèle à la réforme de la carte des régions. Les préfets ont travaillé durant l'année 2014 à l'adaptation des services de l'Etat à la nouvelle carte régionale issue de la fusion Bourgogne Franche-Comté. Dès 2014, des travaux ont été engagés, en particulier au sein du CAIR (Comité de l'Administration Interrégionale des services de l'Etat), sur la revue des missions de l'Etat, préalable à des propositions de réorganisation des services.

Cette réforme territoriale doit conforter la présence de l'Etat dans les territoires, avec un triple objectif de simplicité administrative, de proximité de l'action publique et d'efficience.

La modernisation de l'Etat territorial passe aussi par une réflexion sur l'adaptation de sa présence dans les territoires au regard notamment de l'évolution des outils d'information et de communication, mais aussi par la création de nouvelles structures : maisons de l'Etat, maisons de services au public par exemple.

#### Améliorer l'accès aux services dans tous les territoires

Fin 2014, la Saône-et-Loire est l'un des tous premiers départements à avoir initié une démarche visant à l'élaboration d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (le terme d'accessibilité renvoie ici à la facilitation de l'accès tant spatial qu'en temps d'accès, en qualité, pour tous les publics). En collaboration avec les services du conseil départemental, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe. Elle vise à réduire les fractures territoriales en améliorant la qualité et l'accessibilité des services considérés comme essentiels pour la population. Après des échanges dès 2014 avec les opérateurs, un diagnostic territorial sera lancé en 2015 (avec état des lieux, puis analyse quantitative et qualitative des besoins), diagnostic préalable à la détermination d'actions prioritaires, en liaison avec les élus, et à la rédaction du schéma.

### De nouvelles simplifications des procédures administratives

#### L'accès au permis de conduire facilité

La réforme du permis de conduire en application depuis le 1er août 2014 a permis d'augmenter le nombre de candidats présentés à l'épreuve pratique du permis B : réduction de la durée de l'épreuve pratique, formation d'agents publics amenés à décharger les inspecteurs du permis de conduire pour



les examens théoriques du code de la route. Ces mesures permettent aussi de réduire le délai d'attente pour repasser le permis B.

#### Simplifications

Poursuite des démarches de simplifications au sein de l'administration des finances : en novembre 2014, 92% des actions programmées dans la démarche stratégique, initiée en 2012 par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) étaient engagées. Deux exemples de simplification et de modernisation :  
- la suppression progressive du timbre papier fiscal et son remplacement par le timbre électronique : le site timbres.impots.gouv. permet à l'utilisateur d'acheter en ligne le timbre fiscal électronique nécessaire à l'obtention de son passeport (paiement des droits directement sur Internet).

- le déploiement des terminaux de paiement électronique dans les centres des finances publiques.

#### Simplifier la vie de l'entreprise

généralisation du recours obligatoire aux téléprocédures fiscales pour les entreprises : aboutissement d'une volonté de simplification des procédures offertes aux professionnels qui permet désormais aux entreprises adhérentes de transmettre directement leurs données déclaratives et de paiement sur le site impots.gouv.fr, ou de déléguer ces opérations à un intermédiaire (expert-comptable ou organisme de gestion agréé).

Dans le secteur agricole, en 2014, le taux de télédéclaration des aides surfaces à l'agriculture via le dispositif Télépac a atteint 99,5 %. La Saône-et-Loire fait désormais partie des départements « zéro-papier », c'est-à-dire que les agriculteurs télédéclarent l'ensemble de leurs demandes d'aides en 2015. La Bourgogne devient la première région « zéro papier ».

#### Accompagner les évolutions des collectivités et établissements publics et poursuivre la dématérialisation des procédures

La dématérialisation des documents transmis entre la collectivité et le comptable, la collectivité et la préfecture et les sous-préfectures progresse, facteur d'économies (papier, impression, stockage, transport)

## I Moderniser l'action de l'Etat I

pour tous les acteurs de la chaîne et gage d'une gestion plus performante (délais réduits, procédures sécurisées...). Ainsi, en préfecture, la télétransmission des actes des collectivités soumis au contrôle de légalité, via l'application ACTES, augmente chaque année. Fin 2014, 343 collectivités de Saône-et-Loire ont signé la convention de télétransmission avec l'Etat (contre 238 fin 2013). 24 308 actes ont été transmis par ce biais en 2014 (17609 en 2013)

En 2014, 83 collectivités ont télétransmis 211 actes budgétaires (nette augmentation par rapport à 2013 : 34 collectivités pour 143 actes budgétaires télétransmis en 2013).

Par ailleurs les listes électorales de 222 communes ont été adressées de façon dématérialisée à la préfecture via le portail e-listelec.

La DDFIP a soutenu l'accélération de la dématérialisation dans le secteur public local et dans les établissements publics hospitaliers, en lien avec les comptables publics locaux et leurs interlocuteurs auprès des collectivités locales : au 31/12/2014, 95 % des budgets des collectivités ou établissements publics locaux avaient franchi cette étape ou étaient en phase de tests.

#### Améliorer l'accueil et rationaliser l'occupation des bâtiments administratifs

En 2014, la rationalisation des bâtiments administratifs d'Etat, l'optimisation des surfaces de bureau ont continué à être recherchées simultanément à l'amélioration du confort des usagers et des conditions de travail des agents. Le projet de sous-préfecture maison de l'Etat à Louhans et le démarrage effectif de la rénovation de la Cité administrative de Mâcon illustrent ces préoccupations.

### Actions marquantes

#### Maison de l'Etat à Louhans

Dans le cadre de la rationalisation de l'immobilier de l'Etat, le projet de création d'une maison de l'Etat à Louhans a obtenu la validation de l'administration centrale en 2014. Ce projet vise à regrouper sur le site de la sous-préfecture, plusieurs services (sous-préfecture, direction départementale des territoires (DDT), Éducation Nationale, ONF) et accueillir des permanences d'autres services. Sur un territoire présentant des enjeux particuliers de maintien de la présence de l'Etat, la maison de l'Etat de Louhans offrira plus de proximité et d'accessibilité pour les élus et les usagers, des démarches facilitées car regroupées.

Mise en service prévue, après aménagements, à l'automne 2015.

#### Cité administrative de Mâcon

Après plusieurs années de préparation, le chantier de rénovation de la Cité administrative de Mâcon est entré dans sa phase opérationnelle en avril 2014. A la fin du mois d'octobre, quatre ans après la création de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP), l'ensemble des agents du service ont investi leurs nouveaux locaux au 4ème niveau de la Cité.

Les travaux d'aménagement et d'amélioration doivent se poursuivre jusqu'en 2016.

### CHIFFRES CLÉS

343

collectivités engagées dans la télé-transmission des actes avec les services préfectoraux.

222

communes ont envoyé les listes électorales de manière dématérialisée.

67 000 €

loyer annuel économisé grâce au regroupement des agents de la DDPP à la cité administrative.

99,50 %

le taux de télédéclaration des aides surfaces à l'agriculture via le dispositif Télépac. La Saône-et-Loire fait partie des départements « zéro-papier » dans leurs relations avec les agriculteurs.

29 000

examens aux permis de conduire : 50 % pratique (voiture, moto, poids-lourd) et 50 % théorique (code de la route).

# L'ADMINISTRATION

## au service des usagers et des collectivités locales

I L'Administration au service des usagers et des collectivités locales I

Le citoyen et l'utilisateur sont placés au cœur de l'action publique : l'administration recherche désormais en permanence des pistes d'amélioration du service rendu.

### Les usagers au cœur de l'action de l'Etat

#### Délivrance des titres

Les passeports biométriques sont désormais instruits par la plate-forme régionale des passeports située à la préfecture de la Nièvre, à Nevers. Aussi, les services de la préfecture de Saône-et-Loire ont travaillé en 2014 à la préparation de ce transfert, devenu effectif le 7 janvier 2015.

Le dispositif de dématérialisation des actes d'état civil COMEDec a commencé à être déployé en Saône-et-Loire : Charolles est la 1ère commune du département à être raccordée au dispositif.

#### La lutte contre la fraude

En 2014, 34 cas de fraude documentaire ont été détectés (dont 21 pour les titres de séjour et 13 pour les cartes nationales d'identité, passeports, cartes grises ou permis de conduire).

11 professionnels de l'automobile habilités pour les opérations d'immatriculation ont été contrôlés (sans qu'aucune suspension n'ait été prononcée).

#### Poursuite des démarches qualité au sein des services de la préfecture

Le label Qualipref a été confirmé en 2014 avec une extension de la démarche à un module métier supplémentaire "relation avec les collectivités territoriales" qui se formalise notamment par un engagement sur les délais de réponse aux courriers et courriels des collectivités, une information préalable à l'envoi de toute lettre d'observation, l'octroi de rendez-vous aux élus et cadres territoriaux dans des délais limités...

#### Publication et catalogage de données géographiques sur Internet

En application de la politique nationale en matière de d'information géographique, s'appuyant notamment sur la directive européenne INSPIRE spécifique aux données environnementales, plus de 300 couches géographiques et métadonnées correspondantes ont été rendues accessibles au

public (visualisation et téléchargement) par publication sur Internet. Elles concernent diverses thématiques : urbanisme-aménagement, risque, usage du sol, bruit ...

#### Organisation de 3 élections politiques en 2014 par les services de la préfecture et des sous-préfectures

##### Les élections municipales les 23 et 30 mars 2014 :

11 366 candidatures ont été enregistrées (soit 1 pour 37 électeurs), soit un nombre supérieur à la moyenne nationale.

7635 conseillers municipaux et 1221 conseillers communautaires ont été élus.

Principaux changements introduits par la loi du 17 mai 2013 :

- dépôt obligatoire d'une déclaration de candidature dans toutes les communes.

- scrutin de liste abaissé aux communes de plus de 1000 habitants au lieu de 3 500 auparavant

- élection au suffrage universel direct des délégués communautaires des communes de plus de 1000 habitants en même temps que les conseillers municipaux et à partir de la liste des conseillers municipaux.

##### Les élections européennes du 25 mai 2014 :

23 listes de candidats pour la circonscription Est dont relève la région Bourgogne qui a élu 4 députés.

##### Les élections sénatoriales du 28 septembre 2014 :

Élection de 3 sénateurs en Saône-et-Loire avec, pour la première fois, une élection au scrutin proportionnel, suite à l'abaissement du seuil aux départements élisant 3 sénateurs au lieu de 4 précédemment.

Pour cette élection, 1 679 grands électeurs composés des députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux et des délégués des conseils municipaux ont été désignés en juin 2014.

### Les relations avec les collectivités locales

#### L'appui aux collectivités locales

Les élus trouvent au quotidien aide et conseils auprès des services de la préfecture et des sous-préfectures afin d'assurer la sécurité juridique de leurs décisions. Les sous-préfets effectuent également de nombreux déplacements sur le terrain. D'une manière générale, l'ensemble des services de l'Etat apporte un accompagnement en tant que de besoin aux collectivités locales pour la réalisation de leurs projets.

Accompagnement des équipes municipales renouvelées en 2014 : l'ensemble des services de l'Etat a été mobilisé pour participer aux 3 séminaires organisés dans les territoires, intitulés "les maires et les services de l'Etat, coopération et partenariat au service de l'intérêt public", afin d'informer au plus près les nouveaux élus des grandes politiques publiques et d'affirmer le soutien des services de l'Etat dans l'accomplissement de leurs missions. Les comptables publics locaux ont également tenu des entretiens individuels ou organisé des réunions collectives d'information à l'égard des nouveaux élus de leur ressort géographique.

En 2014, les services de la DDFIP et les comptables publics locaux concernés (14 trésoreries) ont été mobilisés pour mettre en œuvre le transfert de budgets émanant du nouveau périmètre intercommunal défini au 1er janvier 2014.

#### Le contrôle de légalité

En 2014, 68 283 actes ont été reçus au titre du contrôle de légalité directement en préfecture ou dans les sous-préfectures territorialement compétentes.

Le cas échéant, les sous-préfets, interlocuteurs de proximité des élus, leur adressent des lettres d'observation, voire des recours gracieux au titre du contrôle de légalité. En 2014, 695 actes ont ainsi fait l'objet d'observations. La performance du contrôle de légalité fait l'objet d'un compte-rendu au Parlement.

#### Le contrôle budgétaire

5387 actes budgétaires ont été reçus en 2014. La chambre régionale des comptes (CRC) a été saisie une fois (4 fois en 2013). Le contrôle budgétaire centralisé en préfecture est exercé, pour partie, en partenariat avec la DDFIP.

## CHIFFRES CLÉS

### Les usagers au centre de l'action de l'Etat

75 812 cartes grises délivrées en 2014 (79 665 en 2013).

35 028 cartes nationales d'identité délivrées en 2014 (43 973 en 2013).

17 932 passeports délivrés en 2014 (17 703 en 2013).

23 760 permis de conduire délivrés en 2014 (21 393 en 2013).

130 438 opérations SIV (cessions, gages, déclarations d'achat de véhicules) dont 39 421 pour le site de Mâcon, 34 869 pour le site de Chalon-sur-Saône et 25 514 pour le site de Charolles (166 474 en 2013 pour tout le département).

# LES TEMPS FORTS

## de la communication de l'Etat en 2014

### Faits marquants de l'année 2014

#### Marianne civisme

Une cérémonie a été organisée dans les salons de la préfecture. Le préfet de Saône-et-Loire a remis des trophées des Marianne du civisme à 21 communes lauréates du département pour les élections municipales 2014. Les Marianne du civisme visent à récompenser les communes qui ont obtenu le plus fort taux de participation lors des différentes élections.

#### Cité 71, salon des collectivités territoriales

A l'initiative du préfet, les services de l'Etat en Saône-et-Loire étaient réunis autour d'un même stand au salon des collectivités territoriales, important carrefour d'échanges et de rencontres. Ce fut l'occasion d'apporter des réponses aux problématiques rencontrées par les maires dans l'exercice de leurs missions.

#### Droits des femmes

A l'occasion de la journée internationale des femmes, Fabien Sudry, préfet de Saône-et-Loire, a reçu à la préfecture pour un déjeuner 11 femmes chefs d'entreprises de secteurs variés, afin de saluer leur engagement.

Pour la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, des manifestations ont été organisées dans le département notamment à Cluny avec un spectacle proposé à des élèves et la projection d'un film sur les violences, le respect, les stéréotypes de genre.

#### Hommage à Jean Moulin

A l'occasion du 71<sup>ème</sup> anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance, une cérémonie d'hommage à Jean Moulin a été organisée à Melay, lieu de son atterrissage clandestin en Saône-et-Loire. Cette cérémonie a été suivie d'une conférence ouverte au public, en présence de Suzanne Escoffier, cousine de Jean Moulin et de François Berriot, professeur émérite des universités, auteur du livre « Autour de Jean Moulin », devant 150 personnes.

#### Rencontres de la sécurité

La deuxième édition des rencontres de la sécurité s'est tenue du 8 au 11 octobre. De nombreuses actions ont été organisées dans les établissements scolaires et les centres de formation pour apprentis. Un grand rendez-vous a été organisé à Montceau-les-Mines, le samedi 11 octobre avec des démonstrations. La population a pu échanger avec les policiers, les gendarmes, les sapeurs-pompiers, les personnels de la sécurité civile et des services de l'Etat.



### I Les temps forts de la communication de l'Etat I

d'événement majeur. Son rôle est notamment d'informer le grand public via les communiqués de presse envoyés aux médias locaux, les réseaux sociaux et le site internet. En 2014, le service a participé à 4 exercices de sécurité civile et 4 événements majeurs.

#### Formation « identification et prise en charge des victimes de la traite des êtres humains » en Saône-et-Loire

Suite à la venue de Mme E. RONAI, responsable de la MIPROF (mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains en septembre 2013, une formation a été organisée par la déléguée aux droits des femmes en partenariat avec le CIDFF les 23 et 24 juin à Mâcon. Animée par l'association ALC (Accompagnement lieux d'accueil carrefour éducatif et social), elle a bénéficié à 50 intervenants institutionnels et associatifs en contact avec les publics concernés.

### L'Etat à la rencontre des maires

A la suite des dernières élections municipales de mars 2014, trois séminaires ont été organisés à l'attention des maires et présidents de communautés de communes sur le thème « Les maires et les services de l'Etat, coopération et partenariat au service de l'intérêt public ». Le préfet, les sous-préfets d'arrondissement et l'ensemble des chefs de services de l'Etat ont présenté leurs missions et les domaines de

coopération autour de quatre sujets : sécurité et prévention ; emploi et accompagnement de projets ; finances et conseils juridiques ; aménagement du territoire. Plus de 550 maires ont répondu présents lors de ces rencontres qui se sont tenues à Sennecé-lès-Mâcon, Chalon-sur-Saône et Sanvignes-les-Mines. Différents supports leur ont été remis.

### La lutte contre les cambriolages, un axe prioritaire de communication en 2014

Fabien Sudry, préfet de Saône-et-Loire a souhaité renforcer la communication sur la lutte contre les cambriolages dans le département. Les services de l'Etat et les forces de l'ordre ont multiplié les actions médiatisées autour des dispositifs de lutte contre les cambriolages : opération tranquillité vacances, dispositif de participation citoyenne (signatures...), opérations de contrôles. Afin de communiquer et de sensibiliser le grand public sur la politique de lutte contre les cambriolages menée en Saône-et-Loire et les moyens mis en œuvre, une plaquette dédiée à ce type de

délinquance a été éditée. Elle met en lumière notamment le développement d'une organisation en réseau, entre les services de l'Etat et ses partenaires, afin d'agir efficacement auprès des particuliers et des professionnels pour lutter contre le fléau des cambriolages.



### CHIFFRES CLÉS

314

communiqués de presse ou invitations presse.

26

points presse et conférences de presse.

11

visites ministérielles.

29

lettres d'information des services de l'Etat envoyés à plus de 1500 destinataires.

292 536

visites sur le site internet départemental de l'Etat : [www.saone-et-loire.gouv.fr](http://www.saone-et-loire.gouv.fr).

### L'Etat en Saône-et-Loire présent sur les réseaux sociaux

Rejoignez-nous :



Twitter (@Prefet71)



Facebook (Préfet de Saône-et-Loire)

# L'ETAT EN CHIFFRES

dans le  
département de  
la Saône-et-Loire



I L'Etat en chiffres dans le département de la Saône-et-Loire I

## L'EFFORT FINANCIER DE L'ETAT EN 2014 EN SAONE ET LOIRE

**Dépenses de personnel** 47 237 652 €  
**Dépenses de fonctionnement** 4 236 677 €

**Concours financiers de l'Etat aux collectivités locales et aux EPCI** 426 686 736 €

dont :

Au titre du fonctionnement:  
DGF : 289 028 621 €  
DGD : 8 893 523 €  
Autres dotations de fonctionnement : 63 291 054 €  
dont la dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP) : 21 201 836 €  
dont allocations compensatrices : 27 357 999 €

Au titre de l'investissement:  
DETR : 8 763 412 €  
FCTVA : 37 130 765 €  
Montant total soutien à l'investissement aux collectivités locales : 51 783 153 €

**Montant des dépenses de l'Etat dans le département, payées par l'Agence de Service et de Paiement** 78 599 609,97 €

soit une évolution de +6,2% par rapport à 2013, dans les domaines suivants :

- l'agriculture : 13 381 303,77 €  
- la formation professionnelle: 2 039 229,30 €  
- l'emploi : 37 877 984,39 €  
- la cohésion sociale : 24 027 852,93 €  
- autres : 1 273 239,58 €

(bonus écologique, remplacement véhicule ancien et Fonds de soutien à la rénovation énergétique de l'habitat (FSREH), aide exceptionnelle au bénéfice de certains diffuseurs de presse indépendants)

**Crédits ANRU** 7 042 845 €

**Financement du logement :**

	2012	2013	2014
ANAH	2 543 167 €	4 947 037 €	8 927 539 €
ANRU	5 986 438 €	6 219 776 €	5 057 117 €
Crédits État consacrés au Logement	434 661 €	513 734 €	307 057 €

# Services de l'État

## en Saône-et-Loire

### **Préfecture de Saône-et-Loire**

196, rue de Strasbourg  
71021 Mâcon cédex 9  
Tél : 03 85 21 81 00

### **Sous-préfecture d'Autun**

21, rue de l'Arquebuse  
BP 132  
71402 Autun Cedex  
Tél : 03 85 86 93 10

### **Sous-préfecture de Chalon-sur-Saône**

28 rue Général Leclerc  
BP 30106  
71321 Chalon-sur-Saône Cedex  
Tél : 03 85 42 55 55

### **Sous-préfecture de Charolles**

28, rue de la Madeleine  
BP 60067  
71120 Charolles  
Tél : 03 85 88 02 50

### **Sous-préfecture de Louhans**

11, rue des Bordes  
BP 91  
Louhans Cedex  
Tél : 03 85 75 77 77

### **Direction départementale des finances publiques**

29, rue Lamartine  
71017 Mâcon cédex  
Tél : 03 85 39 65 65

### **Direction des services départementaux de l'éducation nationale**

Cité administrative - bd. Henri Dunant  
bp 72512 - 71025 Mâcon cédex 9  
Tél : 03 85 22 55 45

### **Groupement de gendarmerie départementale**

4, avenue de la gendarmerie  
BP 7 - 71850 Charnay-lès-Mâcon  
Tél : 03 85 29 59 00

### **Direction départementale de la sécurité publique**

Hôtel de police - 36, rue de Lyon  
71017 Mâcon cédex  
Tél : 03 85 32 63 63

### **Délégation militaire départementale**

BP 37  
71002 Mâcon cédex  
Tél : 03 85 32 73 62

### **Direction départementale de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre**

Cité administrative - 24, bd. Henri Dunant  
71025 Mâcon cédex  
Tél : 03 85 22 56 40

### **Direction départementale des territoires**

37, bd. Henri Dunant  
CS 80140 - 71040 Mâcon cédex  
Tél : 03 85 21 28 00

### **Direction départementale de la cohésion sociale**

24, bd. Henri Dunant  
CS 50125  
71020 Mâcon cédex 9  
Tél : 03 58 79 32 20

### **Direction départementale de la protection des populations**

Cité administrative - 24, bd. Henri Dunant  
BP 22017 - 71020 Mâcon cédex 9  
Tél : 03 85 22 57 00

### **Service territorial de l'architecture et du patrimoine Direction régionale des affaires culturelles**

37, bd. Henri Dunant  
BP 94029 - 71040 Mâcon cédex 9  
Tél : 03 85 39 95 20

### **Unité territoriale Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi**

952, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny  
71031 Mâcon cédex  
Tél : 03 85 32 72 00

### **Délégation territoriale Agence régionale de santé**

173, bd. Henri Dunant  
BP 2024 - 71002 Mâcon cédex 9  
Tél : 0820 20 85 20

### **Unité territoriale Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement**

37, bd. Henri Dunant  
BP 94029 - 71040 Mâcon cédex 09  
Tél : 03 85 21 85 00

# L'ETAT en Saône-et-Loire

Une équipe et des compétences  
au cœur des territoires, au service de l'Etat.



**Gilbert PAYET**  
Préfet de Saône-et-Loire



**Catherine Séguin**  
Secrétaire générale  
de la préfecture



**Jehan-Eric Winckler**  
Sous-préfet  
de Chalon-sur-Saône



**Carole Dabrigeon**  
Sous-préfète  
d'Autun



**Georges BOS**  
Sous-préfet  
de Louhans



**Philippe Saffrey**  
Sous-préfet  
de Charolles



**Milada Pantic**  
Sous-préfète,  
Directrice de cabinet



**Pierre Royer**  
Directeur départemental  
des finances publiques



**Fabien Ben**  
Directeur académique  
des services  
de l'Education Nationale



**Colonel David-Rey**  
Commandant  
de groupement de gendarmerie  
départementale



**Commissaire divisionnaire  
Myriam Akkari**  
Directrice départementale  
de la sécurité publique



**Lieutenant-Colonel  
Luc de Pillot de Coligny**  
Délégué militaire  
départemental



**Yves Andreu**  
Directeur du service  
départemental de l'office national  
des anciens combattants  
et victimes de guerre



**Christian Dussarrat**  
Directeur départemental  
des territoires



**Martine Charrier**  
Directrice départementale  
de la cohésion sociale



**André Klein**  
Directeur départemental  
de la protection des populations



**Stéphane Aubertin**  
Chef du service territorial  
de l'architecture  
et du patrimoine - DRAC



**Francois Plaut**  
Directeur des ressources  
humaines et des moyens  
Préfecture



**Murielle Clatot**  
Directrice des libertés  
publiques et de  
l'environnement - Préfecture



**Benoît Courtiaud**  
Directeur des relations  
avec les collectivités locales  
Préfecture



**Alain Fouquet**  
Directeur d'unité territoriale  
direction régionale des entreprises,  
de la concurrence, du travail  
et de l'emploi



**Geneviève Fribourg**  
Déléguée territoriale  
de l'agence régionale  
de santé



**Patrice Chemin**  
Directeur de l'unité  
territoriale direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

des Services de l'Etat  
en Saône-et-Loire

# 2014



PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE  
196, RUE DE STRASBOURG - 71021 MÂCON CEDEX 9  
TÉLÉPHONE 03.85.21.81.00  
Site Internet : [www.saone-et-loire.gouv.fr](http://www.saone-et-loire.gouv.fr)



**Twitter**  
@Prefet71



**Facebook**  
Préfet de Saône-et-Loire